

ses fonctionnaires à traduire en mesures législatives les recommandations de la Commission royale d'enquête que le gouvernement approuvera.

M. Skoreyko: Le ministre ignore-t-il que les faillites, dont le nombre augmente de façon alarmante, se sont toutes produites dans le commerce de détail, surtout celui du bois?

L'hon. M. Gordon: Cette conclusion me semble des plus hypothétiques, monsieur l'Orateur.

(Texte)

ON SUGGÈRE L'INSTITUTION D'UNE BANQUE À CHARTRE COOPÉRATIVE DANS LE QUÉBEC

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Maurice Côté (Chicoutimi): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre des Finances. Le gouvernement serait-il disposé à considérer un projet de loi qui permettrait aux Caisses populaires du Québec, ainsi qu'à certains organismes apparentés, de devenir actionnaires d'une banque à chartre coopérative, à capital autorisé de 10 millions de dollars?

(Traduction)

L'hon. Walter L. Gordon (ministre des Finances): Je devrai considérer cette question comme préavis, monsieur l'Orateur.

(Plus tard)

(Texte)

ON DEMANDE DE VENIR AU SECOURS DE L'INDUSTRIE DU TEXTILE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Gilbert Rondeau (Shefford): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre des Finances.

Le ministre des Finances et son ministère ont-ils l'intention de prendre les mesures nécessaires pour venir en aide aux industries canadiennes du textile, lesquelles sont sérieusement atteintes dans leur commerce par certaines importations japonaises qui ont augmenté de 100 p. 100 depuis deux ans?

(Traduction)

L'hon. Walter L. Gordon (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, il conviendrait de signaler que, dans l'ensemble, il y a des années que l'industrie canadienne du textile ne s'est pas mieux portée. Quant à la production de tissus de laine peignée, comme je l'ai dit hier, c'est une des questions qu'étudieront la semaine prochaine, à Tokyo, les ministres du Japon et du Canada.

L'AGRICULTURE

MODIFICATION DES SUBVENTIONS À L'ÉGARD DES CÉRÉALES DE PROVENDE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Lloyd Crouse (Queens-Lunenburg): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Forêts. Étant donné que les cultivateurs des provinces Maritimes sont très inquiets le ministre dirait-il à la Chambre si les nouvelles subventions à l'égard des céréales de provende annoncées récemment à titre de mesures provisoire seront modifiées, afin de permettre aux cultivateurs des provinces atlantiques de soutenir la concurrence des éleveurs des régions centrales du Canada?

L'hon. Maurice Sauvé (ministre des Forêts): Monsieur l'Orateur, les mesures provisoires d'assistance annoncées à la fin de juillet seront modifiées, mais aucune décision définitive n'a encore été prise à ce sujet.

LA PRODUCTION DE DÉFENSE

ACCÈS DE L'INDUSTRIE PRIVÉE AUX SUBSTANCES FISSILES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. G. H. Aiken (Parry-Sound-Muskoka): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de la Production de défense et de l'Industrie. Le gouvernement prend-il des mesures pour permettre à l'industrie privée l'accès aux matériaux nucléaires pour des fins pacifiques, semblables aux mesures approuvées hier par le président des États-Unis?

L'hon. C. M. Drury (ministre de l'Industrie et de la Production de défense): Comme tous les députés le savent, au cours des ans, le programme de l'*Atomic Energy of Canada Limited* a surtout porté sur la mise au point de produits de fission nucléaire pour des fins pacifiques, notamment pour des usages médicaux. Ce programme, qui a remporté beaucoup de succès, se poursuivra.

(Plus tard)

M. Aiken: Une question supplémentaire. Dois-je conclure de la réponse du ministre qu'on ne songe pas à modifier le programme nucléaire au Canada?

L'hon. M. Drury: Monsieur l'Orateur, on ne songe pas à modifier sensiblement les relations du gouvernement canadien avec d'autres gouvernements en matière de puissance nucléaire. Si le député voulait me dire à quels changements il pense en particulier, je pourrais sans doute lui donner une réponse plus précise.